

Profil Environnemental Produit

Gaines ICTA 3422 Classic+ (fabriqué avec 50% de PP recyclé)



Informations sur l'entreprise

iboco
132 Boulevard d'Europe
F 67215 Obernai Cedex
www.hagergroup.com

Une question concernant le Profil Environnemental Produit: infopep@hager.com

Références couvertes

Gaines ICTA 3422 Classic+, Ø16-63 avec et sans tire-fil contenant 50% de PP recyclé mécaniquement : B34816, B34820, B34825, B34832, B34840, B34850, B34863, B34916, B34920, B34925, B34932, B34940, B34950, B34963

Méthodologie

Le présent PEP a été réalisé en conformité avec le PCR version PEP-PCR-ed4-2021 09 06 et le PSR version PSR-0003-ed2.1-2023 12 08 du programme PEP ecopassport.
Pour plus d'information consultez le site internet du programme www.pep-ecopassport.org

Produit de référence

Reference product identification

Référence B34920 gaine de diamètre 20 ICTA 3422 Classic+ fabriqué avec 50% de PP recy

Scénario Use basé sur :

Catégorie de produit du PSR :PSR-0003-ed2.1-2023 12 08

Système de conduit

Unité fonctionnelle

Loger et protéger le câblage sur 1 mètre pendant la durée de vie de référence de 20 ans du produit.
Le système de Conduit cintrable posé en saillie ou noyé de section 1256.63 mm² comporte le profilé et les composants représentatifs.

L'unité fonctionnelle est basée sur le scénario d'utilisation préconisé par le PCR pour la catégorie du produit de référence.

Matériaux et substances

Toutes les dispositions utiles ont été prises pour que les matériaux entrant dans la composition du produit ne contiennent pas de substances interdites par la réglementation en vigueur lors de sa mise sur le marché.

Plastiques			Métaux			Autres		
	g	%		g	%		g	%
PP	26.50	34.2%	Acier	0.21	0.3%	Bois	9.78	12.6%
PP recyclé (95% PCR*)	28.90	37.3%	Silicone	0.09	0.1%	Cyanurate de mélamine	2.27	2.9%
PET	4.43	5.7%				Carton	1.48	1.9%
PE-LD	2.53	3.3%				Papier	1.17	1.5%
						Autre	0.14	0.2%
Masse totale avec l'emballage des matières premières :			77.5 g					
Masse totale du produit de référence (Produit + emballage)			73.81 g					

*PCR : Post Consumer Recycling

Limites du système

Les informations environnementales incluses dans le PEP couvrent toutes les étapes du cycle de vie, du "berceau à la tombe".

Fabrication			Distribution	Installation	Utilisation							Fin de vie				Module D
Extraction des matières premières et traitement	Transport vers le fabricant	Fabrication	Distribution vers le lieu d'exploitation	Installation sur le lieu d'exploitation	Utilisation ou application du produit installé	Maintenance	Réparation	Remplacement	Restauration	Besoins énergétiques pendant la phase d'utilisation	Besoins en eau pendant d'utilisation	Désinstallation	Transport vers le site de traitement des déchets	Traitement des déchets en vue de leur réutilisation, valorisation et/ou recyclage	Élimination	Bénéfices et charges au-delà des limites du système
A1	A2	A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
Étapes du cycle de vie																

Fabrication

Ces produits sont fabriqués par un site ayant reçu une certification environnementale ISO 14001.

Cette phase prend en compte les matières premières, les processus de fabrication, les chutes de production et leur traitement en fin de vie, le transport en amont des matériaux et des sous-ensembles vers le site de fabrication, et le transport du site de fabrication vers la plateforme logistique finale.

Distribution

Les emballages ont été conçus conformément à la réglementation en vigueur. En particulier, la directive Européenne 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballage.

100% des emballages utilisés sont recyclables ou valorisables.

Les emballages et les flux logistiques font l'objet d'optimisations constantes afin de réduire leurs impacts.

Cette phase comprend le transport du produit fini, y compris l'emballage, jusqu'à son lieu d'utilisation,

Installation

Procédés d'installation

Les procédés d'installation du produit sont négligés lors de cette étude car leur impact n'est pas significatif par rapport au reste du cycle de vie.

Cette phase ne prend en compte que l'impact du traitement des déchets d'emballage et l'impact du traitement des déchets d'installation du produit tels que décrits par les règles applicables à ce type de produit (3% de perte de produit à l'installation)

Éléments d'installation (non livrés avec le produit)

Les éléments d'installation du produit, qui ne sont pas livrés avec le produit, ne sont pas pris en compte.

Utilisation

Perte de puissance			
mode actif		mode inactif	
Watt	% du temps	Watt	% du temps
0	0%	0	100%

Consommation électrique					
Phase de sommeil actif		Phase de sommeil passive		Phase d'arrêt	
Watt	% du temps	Watt	% du temps	Watt	% du temps
0	0%	0	0%	0	100%

Ce qui correspond à une consommation d'énergie totale de 0.00 kWh pour une durée d'utilisation de 20 ans.

Modèle énergétique considéré pour la phase d'utilisation :

Aucun

Consommable et Maintenance

Aucun

Fin de vie

Compte tenu de la complexité des filières de recyclage des équipements électriques et électroniques, nous nous appuyons principalement sur les modules ESR (ensembles de données sur la fin de vie des produits DEEE).

Le potentiel de recyclage du produit est de: 66%. Ce taux est calculé selon la méthode de l'IEC/TR 62635.

Impacts environnementaux

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes suivantes du cycle de vie du produit : matières premières + fabrication (MPF), distribution (D), Installation (I), Utilisation (U) et Fin de vie (FdV).

Les calculs ont été réalisés avec le logiciel EIME version 6.3.1-3 associé à sa base de données en version CODDE-2025-04 .

Ensemble des indicateurs : Indicators for PEF EF 3.1 (Compliance: PEP ed.4, EN15804+A2) v2.0

PEP représentatif des produits couverts et commercialisés en: France

Modèles énergétiques considérés pour chacune des phases

Fabrication A1-A3	Distribution A4	Installation A5	Utilisation B1-B7	Fin de vie C1-C4
Europe	-	France	Aucun	Europe

Indicateurs d'impacts environnementaux

Indicateurs	Unité	Fabrication A1-A3	Distribution A4	Installation A5	Utilisation B1-B7	Fin de vie C1-C4	GLOBAL	Module D
Acidification (PEF-AP)	mole H+ eq.	4.58E-04	1.92E-05	2.27E-05	0.00E+00	1.93E-04	6.94E-04	-3.74E-05
Changement climatique - Total (PEF-GWP)	kg CO2 eq.	7.84E-02	1.22E-02	2.83E-02	0.00E+00	4.39E-02	1.63E-01	-9.99E-03
Changement climatique biogénique (PEF-GWPb)	kg CO2 eq.	-1.07E-02	4.98E-08	1.44E-02	0.00E+00	1.08E-03	4.78E-03	3.04E-04
Changement climatique-Fossile (PEF-GWPr)	kg CO2 eq.	8.91E-02	1.22E-02	1.39E-02	0.00E+00	4.28E-02	1.58E-01	-1.03E-02
Changement climatique - Utilisation et changement d'affectation des terres (PEF-GWPlu)	kg CO2 eq.	3.64E-08	1.84E-08	1.20E-10	0.00E+00	4.49E-10	5.54E-08	0.00E+00
Ecotoxicité, eau douce (PEF-CTUe)	CTUe	5.60E-01	3.55E-01	7.75E-02	0.00E+00	1.63E-01	1.16E+00	-6.30E-02
Matières particulaires EF (PEF-PM)	Incidence des maladies	3.36E-09	1.65E-10	1.70E-10	0.00E+00	2.06E-09	5.75E-09	-4.94E-10
Eutrophisation, eau douce (PEF-Epf)	kg P eq.	2.15E-06	4.55E-08	9.13E-08	0.00E+00	1.26E-07	2.41E-06	-3.45E-07
Eutrophisation marine (PEF-Epm)	kg N eq.	7.66E-05	3.49E-06	1.04E-05	0.00E+00	4.64E-05	1.37E-04	-7.37E-06
Eutrophisation, terrestre (PEF-Ept)	mole N eq.	7.93E-04	3.83E-05	7.05E-05	0.00E+00	5.37E-04	1.44E-03	-8.16E-05
Toxicité humaine, cancer (PEF-CTUh-c)	CTUh	4.36E-10	2.38E-12	1.88E-10	0.00E+00	2.39E-11	6.50E-10	-4.49E-12
Toxicité humaine, non cancérigène (PEF-CTUh-ng)	CTUh	2.35E-10	4.55E-11	2.64E-11	0.00E+00	2.72E-10	5.79E-10	-8.01E-11
Rayonnement ionisant, santé humaine (PEF-IR)	kg Bq U235 eq.	1.95E+00	4.31E-04	1.57E-03	0.00E+00	4.57E-03	1.96E+00	-1.12E+00
Utilisation des sols (PEF-LU)	Sans simension	3.81E-02	5.21E-05	2.36E-03	0.00E+00	7.73E-02	1.18E-01	-5.21E-03
Appauvrissement de la couche d'ozone (PEF-ODP)	kg CFC-11 eq.	4.27E-09	1.48E-10	2.71E-10	0.00E+00	6.12E-09	1.08E-08	-3.84E-10
Formation d'ozone photochimique - santé humaine (PEF-POCP)	kg NMVOC eq.	2.79E-04	1.24E-05	1.92E-05	0.00E+00	1.42E-04	4.53E-04	-3.48E-05
Utilisation des ressources, fossiles (PEF-ADPr)	MJ	2.93E+00	2.16E-01	7.56E-02	0.00E+00	7.05E-01	3.93E+00	-4.44E-01
Utilisation des ressources, minéraux et métaux (PEF-ADPe)	kg Sb eq.	3.45E-08	4.34E-09	5.26E-09	0.00E+00	1.62E-07	2.06E-07	-1.02E-08
Utilisation de l'eau (PEF-WU)	m3 eq.	3.87E-01	4.38E-04	9.09E-02	0.00E+00	3.02E+00	3.50E+00	-1.74E-01

Indicateurs d'utilisation des ressources

Indicateurs	Unité	Fabrication A1-A3	Distribution A4	Installation A5	Utilisation B1-B7	Fin de vie C1-C4	GLOBAL	Module D
Utilisation nette d'eau douce	m3	9.02E-03	1.02E-05	4.52E-03	0.00E+00	1.50E-01	1.64E-01	-9.02E-03
Utilisation totale d'énergie primaire	MJ	3.18E+00	2.17E-01	9.03E-02	0.00E+00	7.43E-01	4.23E+00	-4.71E-01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ	2.93E+00	2.16E-01	7.56E-02	0.00E+00	7.05E-01	3.93E+00	-4.44E-01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ	2.50E-01	6.82E-04	1.47E-02	0.00E+00	3.78E-02	3.03E-01	-2.68E-02
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ	1.52E+00	2.16E-01	7.56E-02	0.00E+00	7.05E-01	2.52E+00	-1.74E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ	1.41E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.41E+00	1.29E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ	3.74E-02	6.82E-04	1.47E-02	0.00E+00	3.78E-02	9.06E-02	-1.63E-02
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ	2.12E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.12E-01	-1.05E-02
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de matière secondaire	kg	2.98E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.98E-02	0.00E+00

Indicateurs de catégories de déchets

Indicateurs	Unité	Fabrication A1-A3	Distribution A4	Installation A5	Utilisation B1-B7	Fin de vie C1-C4	GLOBAL	Module D
Déchets dangereux éliminés	kg	2.66E-03	5.09E-05	1.39E-03	0.00E+00	1.60E-03	5.70E-03	6.12E-05
Déchets non dangereux éliminés	kg	4.63E-03	1.13E-03	6.96E-03	0.00E+00	2.53E-04	1.30E-02	4.80E-05
Déchets radioactifs éliminés	kg	1.99E-06	8.95E-07	4.00E-07	0.00E+00	1.12E-07	3.40E-06	-9.01E-09

Indicateurs de flux extrants

Indicateurs	Unité	Fabrication A1-A3	Distribution A4	Installation A5	Utilisation B1-B7	Fin de vie C1-C4	GLOBAL	Module D
Composants destinés à la réutilisation	kg	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Energie fournie à l'extérieur	MJ	6.22E-04	0.00E+00	4.36E-03	0.00E+00	0.00E+00	4.98E-03	0.00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg	2.04E-03	0.00E+00	2.41E-03	0.00E+00	0.00E+00	4.45E-03	0.00E+00

Teneur en carbone biogénique

Emballage	Unité	Carton	Papier	Bois	Somme
Teneur en carbone biogénique (ratio)	%	2.80E+01	3.78E+01	3.95E+01	
Masse	kg	1.48E-03	1.17E-03	9.78E-03	1.24E-02
Teneur en carbone biogénique (Produit déclaré)	kg de C	4.13E-04	4.41E-04	3.86E-03	4.72E-03
Teneur en carbone biogénique (unité fonctionnelle)	kg de C	4.13E-04	4.41E-04	3.86E-03	4.72E-03
Source		ADEME	APESA/RECORD	EN 16485	

Produit	Unité	Carton	Papier	Bois	Somme
Masse	kg	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Teneur en carbone biogénique (Produit déclaré)	kg de C	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Teneur en carbone biogénique (unité fonctionnelle)	kg de C	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00

Règles d'extrapolation

L'impact environnemental d'un système couvert par le PEP ecopassport® autre que le système de référence pour lequel il a été établi, peut être calculé en multipliant les valeurs des indicateurs environnementaux par le facteur correspondant pour chaque phase du cycle de vie et le total du cycle de vie.

Référence commerciale	Désignation	Coefficient d'extrapolation **
B34816	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D16 STF	0.7
B34820	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D20 STF	0.9
B34825	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D25 STF	1.3
B34832	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D32 STF	1.8
B34840	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D40 STF	2.3
B34850	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D50 STF	3.1
B34863	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D63 STF	4.4
B34916	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D16 ATF	0.8
B34920*	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D20 ATF	1.0
B34925	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D25 ATF	1.4
B34932	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D32 ATF	1.9
B34940	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D40 ATF	2.4
B34950	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D50 ATF	3.2
B34963	Conduit ICTA 3422 C+ recy. D63 ATF	4.5

***produit de référence**
** Applicable à toutes les étapes du Cycle de Vie

Vérification

N° enregistrement: HAGE-01384-V01.01-FR	Règles de rédaction	PEP-PCR-ed4-2021 09 06
N° d'habilitation du vérificateur: VH32	Complété par	PSR-0003-ed2.1-2023 12 08
Date d'édition: 10-2025	Information et référentiels: www.pep-ecopassport.org	
	Durée de validité:	5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006		
Interne ◯ Externe ●		
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Julie Orgelet (Ddemain)		
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1:2016 ou EN 50693:2019		
Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme		
Document conforme à la norme ISO 14025 : 2006 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III »		



Nota :
La photo du produit n'a aucune valeur contractuelle.
Toutes les valeurs numériques indiquées dans ce document sont susceptibles de varier en fonction de certains facteurs tels que par exemple, les tolérances liées aux matériaux, les conditions d'utilisation et d'environnement des produits, les caractéristiques de l'installation ... les valeurs réelles d'un produit pour une application concrète peuvent donc différer.
La durée d'utilisation mentionnée dans ce document est une durée moyenne indicative retenue pour les besoins des calculs. Elle ne peut en aucun cas être assimilée à la durée de vie minimale, moyenne ou réelle des produits.
La responsabilité de la société émettrice de ce document ne pourra jamais être mise en jeu en cas de différence entre les valeurs indicatives données et les valeurs effectives des produits, quelles qu'en soient les causes et/ou les conséquences.